

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.: Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1385. — 54^e volume (12) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^d) || Vendredi 20 Septembre 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières	Avances s' valeurs mobilières	
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4 104	640	6 912	943	1 541	739		3 1/2
1918 5 septemb.	5 436	320	29 727	3 277	1 956	836		5
1918 19 septemb.	5 437	320	29 764	3 090	1 874	832		5
1918 19 septemb.	5 437	320	29 788	3 006	1 885	838		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1 696	146	2 364	1 180	939	63		4
1918 23 août...	2 935	150	16 389	10 194	19 948	8		5
1918 31 août...	2 935	149	17 019	11 720	22 093	8		5
1918 7 septemb.	2 935	148	17 256	10 878	21 249	8		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1 004		197	1 056	844			3
1918 29 août...	1 739		1 440	3 403	2 481			5
1918 4 septemb.	1 748		1 465	3 293	2 472			5
1918 11 septemb.	1 768		1 476	3 473	2 460			5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15		6
1918 31 mai...	258	3	483	154	68	14		5
1918 29 juin...	264	4	521	112	73	21		5
1918 31 juillet...	266	3	511	119	70	19		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	706	1 919	498	446	170		4 1/2
1918 24 août...	2 180	649	2 952	1 216	582	383		4 1/2
1918 31 août...	2 185	653	2 954	1 185	599	376		4 1/2
1918 7 septemb.	2 190	648	2 997	1 170	592	378		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1918 10 août...	1 483	16	1 930	114	147	213		4 1/2
1918 17 août...	1 483	17	1 937	124	154	214		4 1/2
1918 24 août...	1 486	17	1 936	145	169	212		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1 105	89	3 086	245	586	471		5 1/2
1918 10 juillet...	818	77	7 965	1 644	810	706		5
1918 20 juillet...	818	77	7 950	1 583	820	661		5
1918 31 juillet...	818	77	7 990	1 545	814	626		5
NORVÈGE — Banque de Norvège								
1914 31 juillet...	61	2	173	20	109	6		5
1918 31 mai...	168	1	499	157	150	8		6
1918 30 juin...	168	1	520	132	154	8		6
1918 31 juillet...	172	1	502	163	158	8		6
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1 696	157	295	49		5
1917 22 juillet...	493	0	1 717	154	296	49		5
1917 29 juillet...	494	0	1 730	141	296	53		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4 270	197	4 358	698	1 049	518		5 1/2
1917 14 octob...	3 456	413	46 107	6 773	38 552	4 859		6
1917 21 octob...	3 456	445	47 621	6 720	39 701	4 491		6
1917 29 octob...	3 453	475	48 965	6 723	41 803	4 592		6
SUEDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2
1918 30 avril...	362	2	875	152	309	175		7
1918 29 juin...	361	2	935	156	328	165		7
1918 31 juillet...	360	2	903	149	158	114		7
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3 1/2
1918 23 août...	385	53	705	112	293	39		4 1/2
1918 31 août...	384	51	763	131	348	32		4 1/2
1918 7 septemb.	384	50	756	142	363	33		4 1/2

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES			Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières	
ÉTATS-UNIS							
Banques de Réserve Fédérale							
1914 4 décemb...	1 755	160	26	1 256		46	
1918 2 août...	5 158	270	9 533	7 118		7 401	
1918 9 août...	5 009	270	9 777	7 104		7 705	
1918 16 août...	4 936	265	9 927	7 320		7 488	
Banques associées et Trusts Companies							
1914 5 décemb...	959	353	354	10 254		10 845	4 1/2
1918 3 août...	203	173	183	18 847		21 280	5 1/2
1918 10 août...	202	109	178	18 867		22 449	6 1/2
1918 17 août...	202	107	179	18 907		22 669	6 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

	Pair	Change de Paris sur (papier court)					
		16 juillet 1914	21 août 1918	28 août 1918	4 sept. 1918	11 sept. 1918	18 sept. 1918
Londres.....	25.224	25.176	26.95	26.37	26.07	26.08	26.08
New-York.....	518.25	516 »	565 »	553 »	547 »	547 »	547 »
Espagne.....	100 »	96.55	138.75	131.75	128.50	125 »	125 »
Hollande.....	208.30	207.56	289 »	283 »	266 »	268 »	264.50
Italie.....	100 »	99.62	76.75	74.50	81 »	82.25	84 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	198.50	194.50	179.50	188 »	184.60
Suisse.....	100 »	100.03	133 »	129.75	123.75	124.25	121 »
Canada.....	518.25	»	»	540 »	»	»	»
Argentine.....	220 »	»	»	»	241 »	»	»

	Unités	Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères					
		16 juillet 1914	21 août 1918	28 août 1918	4 sept. 1918	11 sept. 1918	18 sept. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	106.85	104.55	103.36	103.40	103.40
New-York.....	» dol.	99.56	109.02	106.70	105.55	105.55	105.55
Espagne.....	» pes.	96.55	138.75	131.75	128.50	125 »	125 »
Hollande.....	» flor.	99.64	138.73	135.85	127.69	128.65	126.97
Italie.....	» lire	99.62	76.75	74.50	81 »	82.25	84 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cour.	99.46	142.92	140.04	129.24	135.86	132.50
Suisse.....	» fr.	100.03	133 »	129.75	123.75	124.25	121 »
Canada.....	» dol	» »	» »	104.19	» »	» »	» »
Argentine.....	» pes.	» »	» »	» »	109.55	» »	» »

	Pair	Changes de Londres sur : (chèque)					
		16 juillet 1914	20 août 1918	27 août 1918	3 sept. 1918	10 sept. 1918	17 sept. 1918
Paris.....	25.224	25.181	26.975	26.525	26.15	26.08	26.98
New-York.....	4.866	4.871	4.766	4.766	4.764	4.764	4.764
Espagne.....	25.22	25.90	19.23	20.20	20.30	20.35	20.83
Hollande.....	12.109	12.125	9.295	9.335	9.514	9.70	9.875
Italie.....	25.22	25.268	35.933	35.811	30.314	30.314	30.314
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	30.25	30 »	29.95	30 »	29.25
Scandinavie...	18.15	18.24	13.345	13.72	14.28	14.13	14.45
Suisse.....	25.22	25.18	19.38	20.30	20.875	21.33	21.23

	Unités	Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères					
		16 juillet 1914	20 août 1918	27 août 1918	3 sept. 1918	10 sept. 1918	17 sept. 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	93.51	95.13	96.456	96.72	96.72
New-York.....	» dol.	99.90	102.11	102.11	102.13	102.11	102.13
Espagne.....	» pes.	96.64	131.16	124.86	124.24	123.88	121.08
Hollande.....	» flor.	99.67	131.24	129.70	127.24	124.32	123.60
Italie.....	» lire	99.82	70.19	70.415	83.214	83.214	83.214
Pétrograd.....	» rbl.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	56.78	51.30	56.90	56.30	56.90
Scandinavie...	» cour.	99.56	136.08	132.31	127.17	128.52	125.67
Suisse.....	» fr.	100.17	130.14	124.26	120.82	118.24	118.80

Mauvais début, excellente clôture; telle est, au point de vue des changes, la caractéristique de la semaine allant du 11 au 18 septembre; elle finit mieux qu'elle n'avait commencé.

Jeudi dernier, en effet, nous étions en pleine réaction des changes neutres. Les cours de clôture du mercredi 11, relevés dans notre précédente chronique, marquaient déjà une reprise, assez sensible sur ceux du 4 septembre; le lendemain, ils accentuaient leur progrès dans d'assez fortes proportions. C'est ainsi que, d'un seul bon, d'un jour à l'autre, le change hollandais gagnait cinq centimes et demi, ce qui le portait à 2,73 1/2; le franc suisse s'inscrivait à 1,26, contre 1,24 1/4 la veille; les Scandinaves progressaient également de deux centimes. Mais, dès le vendredi, la tendance se renversait à nouveau. Finalement, l'ensemble de la cote enregistre un progrès dans les cours du franc par rapport aux autres monnaies étrangères, comparativement à ces mêmes cours le 11 septembre.

Il subsiste néanmoins un certain flottement dans l'orientation, si on suit les mouvements au jour le jour. C'est ainsi, par exemple, que les cours du 18 sont légèrement plus hauts que ceux du 16, qui furent les plus bas de la semaine. Ce jour-là, le florin des Pays-Bas a fléchi jusqu'à 2,62 1/2; il s'est relevé à 2,64 1/2 le 18. La couronne suédoise, après être passée de 1,90 le 12, à 1,81 le 16, se retrouve le 18 à 1,84 1/2; la couronne norvégienne s'inscrivait, à ces trois mêmes dates, à 1,73 1/2, 1,66 et elle clôture à 1,69. La couronne danoise s'arrête, le 17, à 1,64; elle n'a pas été cotée le 18, mais le 12 elle était à 1,69 1/2. Même mouvement sur le franc suisse, qui, de 1,26 le 12, fléchit à 1,20 1/2 le 16 et se relève ensuite en clôture à 1,21.

Ces variations, d'ailleurs peu accentuées comme on le voit, n'ont pas autrement d'importance. Elles sont provoquées par les ordres des marchés neutres et reflètent l'impression produite sur ces marchés par les péripéties de la bataille militaire et diplomatique à laquelle nous assistons depuis quelques semaines. Il n'est pas douteux que la publication de la note autrichienne, invitant les puissances de l'Entente à une conférence pour la paix, n'a pas été étrangère au fléchissement qui s'est produit lundi dernier; l'accueil que cette invitation a reçu chez les Alliés est aussi vraisemblablement pour quelque chose dans la légère reprise que la cote a enregistrée mercredi. Les neutres jouent alternativement la paix prochaine ou la continuation de la guerre; selon que l'une ou l'autre impression l'emporte, la balance spéculatrice modifie sa position.

On saisit ce jeu sur le vif en observant les variations des cours du mark et de la couronne autrichienne à Genève, par exemple. Le 13, le mark cotait sur cette place 68.40 et la couronne 37.25. Le 16, jour où la note autrichienne fut publiée, le Berlin fléchit brusquement à 67.50 et la couronne à 36.85. Dès le lendemain, ces deux devises se relèvent respectivement à 68.92 et 39.30. Leur marché est d'une instabilité très grande, malgré les efforts des Centrales des devises pour en régulariser les mouvements. Puisque nous sommes sur les changes austro-allemands, signalons que la Gazette de la Bourse de Berlin a annoncé récemment la prolongation des crédits accordés par l'Allemagne à l'Autriche, mais avec réduction de 50 %, ce qui n'est pas fait précisément pour remonter les cours de la couronne. Par contre, au cours de ses négociations financières avec la Roumanie, l'Autriche-Hongrie aurait réussi à s'assurer 1.500 millions de couronnes de crédits, échelonnés jusqu'à la fin de 1927 et destinés à solder les achats de la double monarchie en Roumanie. Enfin, d'après le Dagblad, un syndicat de banques norvégiennes vient de prêter au gouvernement allemand 30 millions de Kr. par l'entremise de la Reichsbank.

Le change espagnol n'a pas été affecté par les

mêmes variations que les autres changes neutres. La peseta s'est stabilisée entre 1,24 et 1,25; elle clôture à ce dernier cours. Signalons aussi l'inscription à 2,45 du peso argentin. Mais cette devise est encore peu souvent cotée; elle l'a été seulement le 16. Le cours précédant, 2,43, remonte au 9 septembre. Dans les changes alliés, aucun changement, si ce n'est sur l'Italie, qui s'inscrit en hausse à 84, contre 82,25 il y a huit jours; les 16 et 17, la lire a coté 84,50. La livre sterling et le dollar s'inscrivent sans changement à 26,08 et 5,47 respectivement.

Cours des changes de New-York sur :

Table with columns for city (Paris, Londres, Berlin, Amsterdam) and dates (16 juillet 1914, 30 août 1918, 27 août 1918, 3 sept. 1918, 10 sept. 1918, 17 sept. 1918).

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Table with columns for city (Paris, Londres, Berlin, Amsterdam) and dates (16 juillet 1914, 30 août 1918, 27 août 1918, 3 sept. 1918, 10 sept. 1918, 17 sept. 1918).

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Table with columns for city (Alexandrie, Pétrograd, Rio-de-Janeiro, Valparaiso) and dates (15 juillet 1914, 27 août 1918, 3 sept. 1918, 10 sept. 1918, 17 sept. 1918).

Variations du mark à

Table with columns for location (New-York, Amsterdam, Genève) and dates (30 juillet 1918, 13 août 1918, 20 août 1918, 27 août 1918, 3 sept. 1918, 10 sept. 1918, 17 sept. 1918).

Le change sur Vienne à Genève est coté 39 30, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 62 58 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

Table with columns for item (Cours de l'or, Cours d'argent, Escompte hors banque) and dates (17 mars 1918, 17 avril 1918, 17 mai 1918, 17 juin 1918, 17 juillet 1918, 17 août 1918, 17 sept. 1918).

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Les glorieuses attaques alliées se succèdent inlassablement et ne laissent aucun répit aux Allemands renforcés de troupes austro-hongroises; pour leur coup d'essai sur notre front, elles ont laissé de nombreuses plumes à St-Mihiel. La seule initiative dont ils soient encore capables est de parler de paix. C'est l'Autriche qui a mis de nouveau en avant le principe d'une conversation entre belligérants; une fois de plus elle s'est attirée de cinquantaine réponses du président Wilson et de notre président du Conseil, M. Clemenceau. On trouvera plus loin les détails circonstanciés de cette nouvelle manœuvre.

Au lendemain du discours de Guillaume II aux ouvriers de Krupp, à Essen, véritable homélie, cette tentative revêt une importance particulière. Elle est la preuve qu'il y a quelque chose de changé chez les Centraux et qu'ils sentent la décision leur échapper de plus en plus. Leur retour inopiné à la théorie de Kuhlmann est significatif. Ils ont raison de ne plus croire à la paix par le succès de leurs armes; ils auront la seule paix que leur apportera la victoire des troupes des Alliés.

Petit à petit s'effondre le gouvernement des Soviets, toutefois la réaction n'est pas complète et les maximalistes sont encore puissants dans certains centres. Suivant une dépêche d'Amsterdam, le gouvernement de Lenine aurait quitté Moscou, et le régime bolcheviste serait remplacé par un parti constitutionnel monarchique qui compte déjà un nombre important d'adhérents. Ces nouvelles sont encore sans confirmation officielle.

La situation des commissaires du peuple est des plus précaires; et Lenine, selon la Pravda, ne voit le salut que dans l'alliance allemande. La confirmation des bolcheviks agents de Berlin est actuellement établie par une série de documents échangés entre le gouvernement allemand et le gouvernement maximaliste, ainsi qu'entre les chefs des Soviets eux-mêmes, et dont la publication vient d'être décidée par le Comité d'Information publique de Washington.

Ces documents établissent : 1° Que Lenine et Trotsky et leurs adeptes sont les agents de l'Allemagne; 2° que la révolution bolcheviste fut organisée par le grand état-major allemand et par d'autres institutions financières allemandes; financée par la banque impériale allemande et 3° qu'à Brest-Litovsk, le peuple russe fut trahi par les agents allemands Lenine et Trotsky, qu'un chef choisi par les Allemands fut chargé de défendre Petrograd contre les Allemands, que le gouvernement bolchevik avait des conseillers militaires allemands, qu'il consentit à ce que les officiers boches fissent de l'espionnage contre les ambassadeurs alliés; 4° que le gouvernement bolchevik actuel n'est pas russe, mais allemand, agissant seulement dans l'intérêt de l'Allemagne contre le peuple russe; 5° que les bolcheviks trahirent les classes ouvrières qu'ils prétendaient représenter.

La quatrième conférence interalliée s'est réunie le 17 septembre, à Londres, au Central Hall de Westminster, pour formuler un programme

sur les buts de guerre et les problèmes de paix. M. Gompers, président de la Confédération du Travail américaine, y a présenté un memorandum des plus intéressants.

La crise de chancellerie en Allemagne semble inévitable. Il ressort de la lecture de la presse allemande que les séances de la commission principale du Reichstag, qui est sur le point de se réunir, seront des plus orageuses et que le départ de Hertling en sera la conséquence.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Trois belles victoires sont venues couronner cette semaine les efforts des troupes alliées. La première sur le saillant de Saint-Mihiel, puis en Orient à l'est de Monastir et enfin sur le champ de bataille de la Somme, le long de la ligne Hindenburg.

Le premier de ces succès a été remporté par les vaillants soldats de Pershing, en liaison avec des unités françaises. Le communiqué du 12 septembre nous apprend que l'avance atteignait plus de huit kilomètres après une journée de combats; en outre, 8.000 prisonniers avaient été décomptés.

Mais dès le 13 septembre, nos alliés pouvaient annoncer que le saillant de Saint-Mihiel était réduit et la petite ville, après quatre années de servitude, se trouvait débarrassée de l'envahisseur. La ligne était jalonnée par les villages d'Habeuville, Thillot, Hattonville, Saint-Benoît, Xammes, Jaulny, Thiaucourt et Vieville.

Le bilan considérable comprenait la libération de 390 kilomètres de territoire, la capture de plus de quinze mille prisonniers dont un grand nombre d'Autrichiens, et de plus de cent canons de tous calibres, de centaines de mitrailleuses et d'un matériel important.

Ce n'était là encore qu'un intermède. Le calme apparent du front de la Somme prit fin le 18 septembre. Dans la matinée, sous une pluie torrentielle, les divisions anglaises et françaises se lançaient à l'assaut sur un front de 35 kilomètres, depuis Gouzeaucourt jusqu'à Essigny-le-Grand.

Cette brillante manœuvre a été réussie avec succès grâce aux opérations limitées depuis huit jours dans cette région et qui nous avaient permis d'occuper Savy et Vermand. L'avance principale importante au centre où les soldats anglais avaient pénétré dans l'avant-terrain de la fameuse ligne Hindenburg, atteignait une moyenne de 2 à 4 kilomètres et même 7 kilomètres vers Bellenglise et Pontruët.

En fin de journée, la nouvelle ligne était jalonnée par les lisières ouest de Villers-Guislain et de Lempire, Ronsoy ouest de Bellenglise, Pontruët et Fresnoy-le-Petit. Du côté français, la ligne passe à l'ouest de la croupe de l'Épine et de Dallon.

Il faut signaler également dans la journée du 16 septembre la prise de Vailly sur l'Aisne, la conquête d'un grand nombre de carrières du Soissonnais, et une progression importante à l'est du Moulin de Laffaux, ce qui donne un observatoire de premier ordre sur le Chemin-des-Dames.

L'offensive alliée sur le front d'Orient, commencée le 15, a été conduite par les armées françaises et serbes, soutenues par quelques unités yougoslaves. Le front de combat qui s'étend dans la région montagneuse de la Dobropolje à l'est de Monastir atteint maintenant 35 kilomètres et l'avance plus de 15 en certains points.

Ce beau fait d'armes, tout à l'honneur du commandement et des soldats qui ont combattu dans des montagnes à une altitude très élevée et dont les défenses accumulées depuis plus de deux années par les Bulgares, en rendaient l'approche des plus difficiles.

que ceux à venir soient sauvés des abominations du passé.

« Allez donc, enfants de la patrie, allez achever de libérer les peuples des dernières fureurs de la force immonde. Allez à la victoire sans tache. Toute la France, toute l'humanité pensante est avec vous. »

La décision réside dans la victoire, et là seulement. Ce n'est pas au moment où la guerre est à un tournant décisif et que la route, encore que périlleuse, s'annonce belle pour les Alliés, que nous allons nous laisser entraîner autour d'un tapis vert, comme des gens las et épuisés. La lassitude, l'épuisement, la faiblesse sont dans le camp adverse; nous devons en profiter et ne voir dans ces trois manœuvres, si l'on compte aussi la proposition allemande que toutes les puissances retirent leurs troupes de la côte mourmane, qu'un signe favorable et l'augure du prochain triomphe de la belle cause des Alliés.

Georges BOURGAREL.

LA NOTE AUTRICHIENNE

Voici le texte de la communication officielle du gouvernement austro-hongrois transmis par le Bureau de correspondance de Vienne :

Un examen objectif et consciencieux de la situation de tous les Etats belligérants ne laisse plus aucun doute que tous les peuples, de n'importe quel côté qu'ils se battent, désirent ardemment une prompt fin à la lutte sanglante. Malgré ce désir si naturel et compréhensible de paix, il n'a pas encore été possible jusqu'ici de créer des conditions préalables nécessaires qui soient de nature à rapprocher les efforts de paix de la réalisation et de permettre aux belligérants de se rencontrer dans leur différend.

Les moyens les plus efficaces doivent donc être examinés qui peuvent offrir aux facteurs responsables de tous les pays l'occasion de rechercher les possibilités actuelles d'entente.

Echec des propositions de 1916

La première démarche entreprise par l'Autriche-Hongrie, d'accord avec ses alliés, le 12 décembre 1916, pour amener la paix, ne la conduisit pas au but espéré.

Les raisons pour cela se trouvaient assurément dans la situation à cette époque. Pour maintenir l'esprit guerrier des peuples qui diminuait constamment, les gouvernements alliés avaient supprimé, par les moyens les plus sévères, même la discussion de toute idée de paix et fait ainsi que le terrain pour une entente pacifique n'était pas convenablement préparé. La transition naturelle de l'agitation de guerre la plus violente à l'esprit de conciliation manquait.

Il serait cependant erroné de croire que la démarche de paix que nous avons faite alors fut entièrement sans résultat.

Mais ses fruits consistent en ce phénomène qui n'est pas à négliger que la question de paix n'a pas disparu depuis lors de l'ordre du jour et aussi que les discussions pertinentes qui se continuèrent devant le tribunal de l'opinion publique sont en même temps la preuve des différences plutôt grandes qui séparent encore et toujours les puissances en guerre dans leurs conceptions des conditions de paix. Néanmoins, une atmosphère a été créée qui n'exclut plus la discussion des problèmes de paix.

Pas de paix par la Victoire

Sans un optimisme exagéré, on peut assurément conclure au moins ceci des déclarations des hommes d'Etat responsables, que ce désir d'arriver à une entente et non de décider la guerre par la force des armes exclusivement commence aussi à pénétrer graduellement dans les Etats alliés, sauf quelques exceptions d'agitateurs de guerre aveugles que l'on ne doit cependant pas estimer à la légère.

Le gouvernement austro-hongrois se rend compte qu'après les convulsions profondes qui ont été causées dans la vie des peuples par les effets dévastateurs de la guerre, il ne sera pas possible de rétablir l'ordre chancelant du monde d'un seul coup. Le chemin qui conduit à la restauration des relations pacifiques entre

les peuples séparés par la haine et les sentiments aigris est difficile et pénible.

Néanmoins, il est de notre devoir de marcher dans cette voie, la voie des négociations, et s'il existe encore des facteurs responsables qui veulent vaincre militairement leur adversaire et lui imposer la volonté du vainqueur, néanmoins il ne peut y avoir plus longtemps de doute que ce but, en présumant même qu'il puisse être atteint, nécessiterait d'abord une nouvelle lutte sanglante et de longue durée.

Mais même une paix victorieuse postérieure ne permettra plus de réparer les conséquences d'une telle politique, conséquences qui seront fatales pour tous les Etats et les peuples d'Europe. Seule, une paix qui pourrait concilier d'une manière juste les conceptions encore divergentes des adversaires serait la paix désirée par tous les peuples.

Conscient de cela et en s'efforçant de travailler sans se rebuter dans l'intérêt de la paix, le gouvernement austro-hongrois offre une nouvelle suggestion en vue d'amener une discussion directe entre les puissances ennemies.

La sérieuse volonté de paix des grandes classes de la population de tous les Etats qui souffrent ensemble de la guerre, un rapprochement incontestable dans les controverses personnelles aussi bien qu'une atmosphère plus conciliante qui est générale, semblent donner au gouvernement austro-hongrois une certaine assurance que sa nouvelle démarche dans l'intérêt de la paix, qui tient également compte des expériences passées dans ce domaine, pourrait offrir au moment présent des possibilités de succès.

Discussion confidentielle en pays neutre

Le gouvernement austro-hongrois a donc résolu de signaler à tous les beligerants amis et ennemis une voie qu'il considère praticable et de leur proposer d'examiner conjointement, dans un libre échange de vues, si les conditions préalables qui font apparaître une prompt inauguration des négociations de paix comme pouvant être fructueuses, existent.

A cette fin, le gouvernement austro-hongrois a invité aujourd'hui les gouvernements de tous les Etats beligerants à une discussion confidentielle et qui ne les lierait pas, dans un lieu situé en pays neutre, et leur a adressé une note conçue dans ce sens.

Cette démarche a été portée à la connaissance du Saint-Siège, dans une note spéciale, et il y est fait appel à l'intérêt du Pape pour la paix.

De plus, les gouvernements des Etats neutres ont été également mis au courant de la démarche.

Le constant et étroit accord qui existe entre les quatre puissances alliées nous autorise à supposer que les alliés de l'Autriche-Hongrie, auxquels la proposition est adressée de la même manière partageant les vues développées dans la note.

L'offre de paix que les puissances de la Quadruple Alliance adressèrent à leurs adversaires le 12 décembre 1916, et aux idées conciliatrices et fondamentales de laquelle elles n'ont jamais renoncé, constitue, bien qu'elle ait été rejetée, une étape importante dans l'histoire de cette guerre. Au contraste des deux premières années et demie de guerre, la question de paix s'est, de ce moment, dressée au contact de la controverse européenne et, de ce fait, au centre de la controverse mondiale, et depuis, elle l'a occupée et dominée dans une mesure toujours grandissante.

Tour à tour, presque tous les Etats belligérants se sont, à de multiples reprises, exprimés sur la question de la paix, ses conditions et ses conditions préalables.

La ligne de développement de ces discussions n'a pas toutefois été uniforme et ferme. Le point de vue fondamental a changé sous l'influence de la situation militaire et politique et, jusqu'ici, du moins, il n'a pas conduit à un résultat général tangible et pratiquement utilisable.

L'abandon des buts extrêmes

Il est vrai que, indépendamment de toutes ces oscillations, on peut dire que la distance entre les conceptions des deux parties a, sur l'ensemble, quelque peu diminué, que malgré une incontestable persistance de divergences certaines et jusqu'ici non aplanies, l'abandon partiel d'un grand nombre des plus extrêmes buts concrets de guerre est visible et qu'un certain accord, quant aux principes généraux fondamentaux de paix mondiale, se manifeste.

Dans les deux camps, on peut incontestablement observer dans de larges masses de la population une volonté croissante de paix et d'entente.

En outre, la comparaison entre la réception faite par les adversaires à la proposition de paix d'une puissance de la Quadruple-Alliance et les déclarations subséquentes des hommes d'Etat responsables des pays de l'Entente, ainsi que les déclarations des personnalités non responsables, mais non sans influence, confirment cette impression.

Tandis que, par exemple, la réponse des Alliés au président Wilson exposait des exigences qui ne signifiaient rien de moins qu'un démembrement de l'Autriche-Hongrie, une diminution et une transformation intérieure profonde de l'Empire allemand et l'anéantissement de la Turquie européenne, ces exigences, dont la réalisation était fondée sur la supposition d'une victoire écrasante, furent modifiées par la suite, dans de nombreuses déclarations officielles émanant des pays de l'Entente, ou en partie abandonnées.

C'est ainsi que l'année dernière, M. Balfour déclara nettement au Parlement anglais que l'Autriche-Hongrie devait résoudre elle-même ses problèmes intérieurs et qu'on ne saurait, par des influences étrangères, imposer à l'Allemagne une autre Constitution.

Puis M. Lloyd George annonça, au commencement de cette année, que les Alliés ne se battaient pas pour démembrer l'Autriche-Hongrie, ni pour dépouiller l'Empire ottoman de ses provinces de nationalité turque, ni enfin pour réformer l'Allemagne à l'intérieur. Ajoutons encore ce fait symptomatique que M. Balfour, en décembre 1917, repoussa catégoriquement la supposition que la nation anglaise se serait engagée à créer un Etat indépendant comprenant les territoires de l'Allemagne situés sur la rive gauche du Rhin.

Quant aux déclarations des puissances centrales, elles ne laissent aucun doute que ces Etats ne luttent que pour défendre l'intégrité et la sécurité de leurs territoires.

Bien plus, à l'égard des buts de guerre concrets, un certain rapprochement s'est manifesté relatif aux principes qui serviraient de base pour établir un nouvel ordre de chose en Europe et dans le monde entier.

A cet égard, le président Wilson a formulé, dans ses discours du 12 février et du 4 juillet, des principes contre lesquels les Alliés ne se sont pas prononcés et dont l'application, dans une large mesure, ne rencontrera guère d'objection de la part des puissances de la Quadruple Alliance, pourvu que cette application soit universelle et conciliable avec les intérêts vitaux des Etats intéressés.

Toutefois, il ne suffirait pas de tomber d'accord sur des principes généraux. Il s'agirait en plus de les interpréter d'accord et de les appliquer à différentes questions concrètes de guerre et de paix.

Mais par quel moyen et de quelle manière pourrait-on préparer et finalement obtenir un pareil compromis ?

Peut-on sérieusement atteindre à ce but en continuant à suivre la méthode employée jusqu'ici pour discuter le problème de la paix ? Nous n'avons pas le courage de répondre affirmativement à cette question. La discussion telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent d'une tribune à une autre par les hommes d'Etat des différents pays n'était, au fond, qu'une série de monologues. Elle n'était surtout pas menée de façon suivie. Les différents discours ne s'ajustaient pas l'un à l'autre et les arguments développés par les orateurs des deux camps opposés restaient sans réplique.

Ces déclarations publiques et le terrain où elles furent formulées rendaient impossible tout progrès fructueux. En général, dans de pareilles déclarations, on use d'un genre d'éloquence retentissant qui veut agir de loin sur les masses. Qu'on le veuille ou non, on agrandit ainsi la distance entre des vues opposées. Des malentendus difficiles à dissiper surviennent. Un échange d'idées simple, loyal se trouve entravé, à peine amorcé, et avant même que l'adversaire ait pu y répondre officiellement.

Toute déclaration d'homme d'Etat au pouvoir est discutée passionnément et avec exagération par des personnes non responsables, et les hommes d'Etat, eux aussi, sont retenus par la crainte d'exercer une influence défavorable sur l'opinion publique dans leur pays et de compromettre par là les chances de guerre, ainsi que par la crainte de dévoiler trop tôt leurs véritables intentions. Voilà pourquoi ils se servent de phrases retentissantes et s'obstinent à maintenir des points de vue extrêmes.

Un compromis

Si l'on voulait donc rechercher une base de compromis propre à finir la guerre dont la prolongation ne serait plus désormais qu'un suicide, et sauver l'Eu-

rope de cette catastrophe, on devrait en tout cas avoir recours à une autre méthode permettant une conversation suivie et directe entre les représentants des gouvernements et uniquement entre eux.

Pareil échange d'idées s'étendrait tout autant sur les vues contraires des différents Etats belligérants que sur les principes généraux servant de base à la paix ainsi que sur les rapports à établir entre les Etats. Il pourrait tout d'abord amener une entente sur ces principes.

L'accord sur les principes fondamentaux une fois obtenu, il faudrait tâcher, au cours des pourparlers, de les appliquer de manière concrète aux différentes questions de paix et amener une solution.

Nous aimons à espérer qu'aucun des belligérants n'élevera d'objection contre un tel échange d'idées.

Les opérations militaires ne seraient pas interrompues. La conversation n'aurait pas plus loin que ne le jugeraient utile ceux qui y prendraient part. Aucun inconvénient ne pourrait en résulter pour les parties intéressées. Loin de devoir lui nuire, cet échange de vues ne saurait qu'être favorable à la cause de la paix. Ce qui ne réussirait pas du premier coup pourrait être essayé à nouveau. On aurait du moins contribué à élucider le problème. Que de malentendus invétérés ne pourrait-on pas dissiper ? Que de nouvelles conceptions ne se frateraient pas leur chemin ?

Les sentiments humanitaires, si longtemps refoulés, jailliront des cœurs, créant une atmosphère plus chaude qui, en sauvegardant tout ce qui est essentiel, fera disparaître bien des divergences de vues apparaissant importantes à l'heure actuelle.

Selon notre conviction, tous les belligérants doivent à l'humanité d'examiner en commun s'il ne serait pas possible, après tant d'années d'une lutte qui, malgré tous les sacrifices, est restée indécise et dont tout le cours apparaît imposer un compromis, de mettre un terme à cette terrible guerre.

Le gouvernement impérial et royal vient donc proposer aux belligérants la réunion en pays neutre, après accord sur la date et l'endroit, des délégués pour entamer des conversations ayant un caractère confidentiel et non obligatoires sur les principes fondamentaux d'une paix à conclure. Ces délégués auraient pour mandat de se communiquer réciproquement les vues de leurs gouvernements quant aux principes susdits et de se renseigner mutuellement avec toute liberté et franchise sur tous les faits qui demanderaient à être précisés.

Le Quatrième Emprunt de la Défense Nationale

M. Kloitz, ministre des Finances, a déposé le 17 septembre, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de loi tendant à autoriser l'émission d'un quatrième Emprunt national en rentes perpétuelles 4 %.

L'exposé des motifs qui accompagne ce projet explique en ces termes le but de l'opération envisagée :

Le succès même que ne cesse de rencontrer l'émission des valeurs du Trésor, et qui, après plus de quatre ans de guerre, atteste la confiance de l'épargne dans le crédit de la France, nous fait un devoir de consolider une partie de notre dette flottante en même temps que d'offrir au public l'occasion d'apporter à la défense nationale une contribution nouvelle.

L'emprunt que nous vous demandons d'autoriser nous paraît, comme le précédent, devoir être réalisé en rentes perpétuelles, et nous vous proposons de recourir cette fois encore au type 4 % qui a réuni dès son apparition une clientèle nombreuse, et qui a constamment bénéficié depuis près d'un an d'un marché de plus en plus large et animé.

Les avantages que comporte cette rente ont été vite compris et appréciés; sans nous exposer à une tension générale du loyer de l'argent que n'eût pas manqué d'entraîner l'adoption d'un taux nominal supérieur et sans exiger, comme cette dernière combinaison, l'inscription d'une annuité budgétaire plus lourde, un prix suffisamment éloigné

du pair ouvre au souscripteur des perspectives de hausse qui constituent pour lui le plus vif attrait.

Les cours cotés à la Bourse ont d'ailleurs apporté une première satisfaction tangible aux porteurs de 4 %, et ceux-ci demeurent d'autant plus attachés à leur titre qu'ils se sentent plus directement associés à toutes les espérances que l'on peut légitimement fonder sur la prochaine ascension de la fortune publique. De même que les rentes créées en 1917, celles dont nous vous proposons l'émission seront exemptes de tous impôts sur le coupon, et inconvertibles avant vingt-cinq ans ; aux chances de plus-value sur le capital s'ajoute ainsi le maintien assuré du revenu pendant une longue période.

Par suite du long délai qui s'est écoulé depuis la dernière opération d'emprunt, des disponibilités considérables se sont accumulées dans le pays. Ce nous est un motif de ne pas nous en tenir pour cette fois à la formule d'un emprunt limité dont le but était précisément d'éviter l'épuisement momentané que risquerait d'amener dans les ressources nationales la politique d'emprunts plus fréquents que nous envisageons, et dont les circonstances inévitables ont retardé la pleine exécution.

Les bons et obligations de la Défense nationale seront, conformément aux dispositions en vigueur, admis en libération des souscriptions, et nous avons cru équitable d'attribuer une légère prime aux porteurs qui, en convertissant ces valeurs en rentes perpétuelles, donnent au Trésor une seconde marque de fidélité.

Nous nous proposons d'admettre, en outre, les bons du Trésor qui, délaissés pendant ces dernières années, ont retrouvé depuis quelques mois une faveur très justifiée, et les coupons des emprunts 4 et 5 %, échéant le 16 novembre et 16 décembre 1918, dont la reprise facilitera la participation des petits rentiers à l'opération projetée.

Enfin nous estimons qu'il est équitable et conforme aux intérêts du Trésor de permettre aux Français, possédant des titres émis ou garantis par l'Etat russe, de constituer leur souscription, à concurrence de moitié au maximum, par la remise des arrérages de leurs titres, échus ou à échoir au cours de l'année 1918. Il s'agit là d'un public extrêmement nombreux qui, dans ses placements antérieurs, a manifestement donné la preuve qu'il n'était pas indifférent aux suggestions de l'intérêt national, et qui, nous en avons l'assurance, sera heureux de répondre à la mesure prise par l'Etat, en dépassant largement l'effort minimum qui lui est demandé.

Afin qu'effectuée dans ces conditions, la reprise des coupons russes ne puisse donner lieu à la moindre spéculation, nous avons prévu que l'achat de ces coupons au-dessous de leur valeur nominale serait sanctionné par des amendes, sans préjudice de l'annulation du contrat.

Les porteurs de la nouvelle rente jouiront, bien entendu, comme ceux des emprunts antérieurs de la Défense nationale, du droit de se libérer, par le versement de leurs titres, de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices de guerre. Il nous a semblé opportun de prévoir que ces versements seraient désormais décomptés au cours de la Bourse, sans que ce cours puisse être inférieur au taux d'émission, augmenté des intérêts courus dans le trimestre. Nous éviterons ainsi que, dans le cas d'une hausse du titre, le redevable soit incité à s'en défaire, au détriment du marché des fonds publics dont la bonne tenue importe si essentiellement au succès de nos opérations de crédit.

Le même souci nous a conduits à étendre aux rentes dont l'émission est projetée la faculté de rachat en Bourse prévue par l'article 6 de la loi du 26 octobre 1917. Malgré cette extension, il ne nous semble pas nécessaire de solliciter un accroissement de la dotation du fonds spécial ; nous nous réservons de solliciter, le cas échéant, les crédits

dont le besoin se ferait sentir. Par contre, il convenait évidemment de disposer, comme on l'a fait pour les deux emprunts 5 % émis en 1915 et en 1916, que les rentes 4 % émises tant en 1917 qu'en 1918 pourraient être rachetées jusqu'au même cours maximum qui serait déterminé par le taux d'émission des plus récentes.

Tel est le projet que nous avons l'honneur de soumettre à vos délibérations.

Le public français, qui a répondu avec tant d'empressement à tous les appels adressés au nom de la défense nationale, tiendra, nous n'en doutons pas, à donner, à moment où s'annonce la récompense prochaine de nos efforts, une preuve nouvelle de son inébranlable résolution et un témoignage éclatant de sa foi dans les destinées du pays. L'arrière tiendra à être digne du front.

PROJET DE LOI

Article 1^{er}. — Le ministre des Finances est autorisé à émettre, au mieux des intérêts du Trésor, des rentes perpétuelles 4 % et les inscrire au grand-livre de la Dette publique.

Ces rentes jouissent des privilèges et immunités attachés aux rentes perpétuelles émises en vertu des lois du 16 novembre 1915, du 15 septembre 1916 et du 26 octobre 1917.

Elles sont exemptes d'impôts. A partir du 1^{er} janvier 1944, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries.

Art. 2. — Le taux d'émission, la date ou la période de mise en souscription, les époques de versements, les époques de paiement des arrérages, les conditions dans lesquelles seront admises à la souscription les valeurs énumérées à l'article 3 ci-après, et généralement toutes autres conditions de l'emprunt, seront fixés par décret.

Art. 3. — Sont admis en libération des souscriptions :

1^o Les bons de la Défense nationale, les obligations de la Défense nationale et les titres de rentes 3 1/2 % amortissables, conformément aux lois et décrets en vigueur. La valeur de reprise des bons et obligations de la Défense nationale souscrits antérieurement au 15 septembre 1918 sera augmentée de 0.50 % pour les obligations et pour les bons à 6 mois et 1 an ; de 0.25 % pour les bons à 1 mois et 3 mois ;

2^o Les bons du Trésor ;

3^o Les arrérages des emprunts de la défense nationale à échoir les 16 novembre et 16 décembre 1918 ;

4^o A concurrence de la moitié au maximum du montant total de chaque souscription, les arrérages des emprunts émis ou garantis par l'Etat russe échus ou à échoir pendant l'année 1918 et afférents à des titres se négociant à Paris et possédés en France par des Français.

Art. 4. — A partir de la promulgation du décret prévu à l'article 2 ci-dessus, et jusqu'à la clôture des opérations de souscription, il sera interdit d'acheter, à un prix inférieur à celui qui sera fixé par ledit décret, les coupons des emprunts émis ou garantis par l'Etat russe, visés sous le n^o 4 de l'article 3.

L'annulation de toute vente qui aurait été conclue dans ces conditions pourra être poursuivie et le prix répété nonobstant toute convention contraire.

En outre, l'acheteur sera passible d'une amende qui sera égale à la valeur de reprise desdits arrérages, telle qu'elle aura été fixée par le décret prévu à l'article 2, sans que, pour chaque opération d'achat, l'amende puisse être inférieure à 50 francs en principal.

Les infractions aux dispositions du présent article seront constatées et poursuivies, les amendes liquidées et recouvrées comme en matière de

contravention aux lois sur le timbre. Les agents de l'enregistrement pourront utiliser pour la constatation des contraventions tous les droits de communication qui leur sont conférés par les lois en vigueur. Tout refus de communication sera constaté par procès-verbal et puni des amendes édictées par ces lois.

Art. 5. — Seront exemptés du droit de timbre spécial des quittances établi par les articles 18 de la loi du 25 août 1871 et 28 de la loi du 15 juillet 1914, ainsi que la taxe sur les paiements instituée par la loi du 31 décembre 1917, les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres exclusivement relatifs aux opérations d'émission de l'emprunt autorisé par la présente loi.

Art. 6. — Les remises allouées aux comptables qui participeront aux opérations dudit emprunt resteront en dehors des limitations fixées par les lois et règlements en vigueur.

Art. 7. — Les titres de rente à émettre en vertu de la présente loi, ainsi que les titres de rente émis en vertu des lois des 16 novembre 1915, 15 septembre 1916 et 26 octobre 1917, seront acceptés en paiement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre instituée par la loi du 1^{er} juillet 1916.

Ces titres seront décomptés suivant le cours moyen officiellement coté à la Bourse de Paris la veille du jour où ils seront présentés en paiement, sans que ce cours puisse être inférieur à 87,50 % pour les rentes 5 %, et, pour les rentes 4 %, au taux d'émission fixé par décret.

Les rentes correspondant aux titres remis en paiement seront annulées au grand-livre de la Dette publique.

La valeur de reprise des titres sera imputée en dépense sur un crédit qui sera ouvert au ministre des Finances.

Un décret fixera les conditions d'application du présent article et notamment le mode de calcul des intérêts en cours.

Art. 8. — En aucun cas, les rentes 4 % émises en vertu tant de la présente loi que de celle du 26 octobre 1917 ne pourront être achetées au moyen du fonds spécial créé par l'article 5 de ladite loi à un prix supérieur au taux d'émission fixé par le décret visé à l'article 2, ce taux étant augmenté des intérêts courus dans le trimestre.

Art. 9. — Le ministre des Finances rendra compte des opérations autorisées par la présente loi au moyen d'un rapport adressé au président de la République et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

Un état détaillé des dépenses d'émission sera publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1919 au plus tard. Ces dépenses seront prélevées sur le produit de l'emprunt et ne pourront excéder 5 pour 1.000 de ce produit.

D'urgence le Parlement a discuté, le 19 septembre, le projet de loi sur l'emprunt. Il a été, immédiatement et sans modification, adopté par les deux Assemblées : à la Chambre, malgré de nombreux amendements qui ont été repoussés, par 482 voix contre 6, et au Sénat à l'unanimité des votants.

Le texte de la loi a été publié au *Journal officiel* du 20 septembre.

Le Coût de la Vie en France

Deux projets de loi — le premier concernant « la recherche et la constatation des infractions en matière de ravitaillement », et le second comportant « des mesures destinées à permettre de faire face aux difficultés de l'alimentation de la population civile en viande » — déposés par M. Victor Boret, nous

prouvent que notre ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement s'occupe activement d'atténuer autant qu'il est possible, la crise de production que nous traversons, et aussi s'ingénie à renforcer les moyens d'action des agents du contrôle du ravitaillement.

Ce ne sera pas un mal si ces nouveaux « missi dominici » de la police économique, qui viennent d'être envoyés récemment dans les départements avec des pouvoirs renforcés et des sanctions efficaces, arrivent à démasquer les intermédiaires et contribuent à établir, sur des bases en rapport avec les circonstances présentes, le prix des produits indispensables à l'alimentation nationale.

Le coût de la vie a augmenté dans des proportions à peine concevables. A cet égard il est intéressant de signaler une enquête faite auprès des maires par la « Statistique générale de la France », en vue de recueillir des données sur le prix de détail de certaines denrées de première nécessité dans les villes françaises de plus de 10.000 habitants.

Les prix qui ont été communiqués se rapportent à une trentaine de denrées de consommation courante concernant la nourriture, l'éclairage et le chauffage et sont ceux pratiqués sur les marchés publics au détail pour les qualités moyennes.

Ces chiffres fournissent des éléments de comparaison quelque peu incomplets, par suite des inévitables divergences d'interprétation. Les denrées, cependant, ont été désignées d'une manière aussi précise que possible, de façon qu'à une même désignation ne corresponde pas une trop grande variété de qualités. Néanmoins, il faut tenir compte des difficultés qui résultent de la variabilité des prix suivant les quartiers d'une même ville.

De plus, des nombres indices ont été calculés d'après les prix des treize denrées principales, chacune d'elles étant affectée d'un poids déterminé de manière à tenir compte de son importance relative dans la consommation journalière.

Dans la détermination de ces poids, on a pris pour base les quantités annuellement consommées par une famille ouvrière de quatre personnes et voici comment s'établissent lesdites quantités :

Pain.....	700 kilogs.	Pommes de terre	250 kilogs.
Viande.....	200 —	Haricots.....	30 —
Lard.....	20 —	Sucre.....	20 —
Beurre.....	20 —	Huile comestible	10 —
Œufs.....	20 douz.	Pétrole.....	30 litres.
Lait.....	30 litres.	Alcool à brûler.	10 —
Fromage.....	20 kilogs.		

Les prix unitaires fournis par les différentes villes ont été appliqués aux articles respectifs et on a fait la somme des produits partiels. Enfin, pour permettre une vue d'ensemble, on a calculé la moyenne des indices pour la France entière et pour des groupes de villes comprises dans les régions du Nord, de l'Est, du Sud-Est, du Midi et de l'Ouest.

Le tableau ci-dessous donne les valeurs obtenues pour le premier trimestre de 1918 comparées, avec celles des années précédentes :

Indices caractérisant les variations de prix de 13 denrées par région

	France entière	Nord	Est	Sud- Est	Midi	Ouest
1 ^{er} trim. 1911.....	1.014	1.059	1.002	1.003	1.015	993
1 ^{er} — 1913.....	1.020	1.043	989	1.036	1.038	985
3 ^e — 1914.....	1.004	1.089	988	1.018	988	942
1 ^{er} — 1915.....	1.105	1.160	1.106	1.115	1.090	1.066
3 ^e — 1915.....	1.235	1.279	1.205	1.231	1.261	1.197
1 ^{er} — 1916.....	1.336	1.415	1.276	1.327	1.388	1.270
2 ^e — 1916.....	1.379	1.450	1.311	1.394	1.403	1.308
3 ^e — 1916.....	1.420	1.461	1.379	1.436	1.456	1.363
4 ^e — 1916.....	1.466	1.534	1.437	1.465	1 94	1.406

	France entière	Nord	Est	Sud- Est	Midi	Ouest
1 ^{er} — 1917.....	1.547	1.641	1.497	1.554	1.579	1.457
2 ^e — 1917.....	1.717	1.870	1.685	1.721	1.732	1.585
3 ^e — 1917.....	1.845	1.944	1.765	1.936	1.861	1.699
4 ^e — 1917.....	2.008	2.083	1.920	2.104	2.001	1.888
1 ^{er} — 1918.....	2.120	2.181	2.011	2.234	2.160	1.973

La comparaison ainsi établie comporte évidemment les mêmes réserves que celle des prix unitaires, puisque les indices en découlent.

Sous le bénéfice de cette observation, il ressort que l'indice moyen de la France entière pour le troisième trimestre de 1914, c'est-à-dire au début de la guerre, était légèrement inférieur aux précédents. Par rapport à 1914, l'indice du premier trimestre 1917, indique une hausse de 55 % et celui du premier trimestre 1918 une augmentation de 112 %.

De plus, pour la dernière période, les valeurs les plus fortes correspondent au Sud-Est (2.234), au Nord (2.181), et au Midi (2.160), les plus faibles à l'Ouest (1.973) et à l'Est (2.011).

La Ville de Paris n'a pas été prise en compte dans la statistique précédente, en raison de la difficulté que présente le relevé de prix de détail, toujours comparables à eux-mêmes. En effet, les prix sont très variables dans la capitale suivant la qualité des denrées, les quartiers et même suivant les magasins de vente.

Des cours officiels publiés par la préfecture de police fournissent, sans doute, une série de prix comparables depuis novembre 1915 ; mais plusieurs des treize denrées servant au calcul de l'indice ci-dessus n'y figurent pas ; d'autre part, on n'y trouve aucune donnée en ce qui concerne les prix d'avant-guerre.

Dans ces conditions, il a paru préférable de calculer un indice des prix de détail, dans les mêmes conditions que l'indice applicable aux autres villes, en utilisant les prix fournis par une coopérative dans un quartier de la périphérie. Voici quels ont été les résultats de ce calcul :

	Indice	Aug- ment. 0/0		Indice	Aug- ment. 0/0
Juillet 1914.	1.075	»	Octobre 1916.	1.451	38
Janvier 1915.	1.295	22	Janvier 1917.	1.491	39
Avril 1915.	1.230	16	Avril 1917.	1.577	47
Juillet 1915.	1.288	22	Juillet 1917.	1.971	83
Octobre 1915.	1.266	20	Octobre 1917.	1.982	84
Janvier 1916.	1.439	37	Janvier 1918.	2.056	91
Avril 1916.	1.423	35	Avril 1918.	2.345	118
Juillet 1916.	1.387	32			

Il est surtout intéressant de remarquer que l'indice pour Paris, bien qu'étant un chiffre minimum, est supérieur à ceux de la France entière et de n'importe quelle autre région.

Au début des hostilités jusqu'en avril 1918, l'augmentation du nombre indice ressort à 112 % pour la France entière et à 118 % pour Paris ; ce qui équivaudrait à peu près au doublement du prix des denrées de première nécessité. Jusqu'à cette date, Paris tenait la tête, depuis lors, à la suite de l'exode des gens des régions envahies et aussi de nombreuses personnes demeurant à Paris, le coût de la vie dans certaines contrées de l'Ouest, du Midi et du Sud-Est a certainement dépassé celui pratiqué dans la capitale.

Au seuil du cinquième hiver de guerre et devant la mauvaise récolte de pommes de terre, il faut encore s'attendre à une augmentation générale, à la

quelle malheureusement, rien ne pourront, taxation et réquisitions.

A quoi tient la crise de la cherté de la vie ? D'abord à la pénurie de la production, à l'augmentation de la consommation, à la moindre puissance d'achat de l'argent, et à la perte de la notion de l'épargne chez quelques-uns. Mais il y a aussi des causes psychologiques, par exemple le fait de constituer des approvisionnements particuliers et clandestins à des prix considérablement supérieurs à ceux pratiqués sur le marché public.

Parmi les mesures qui peuvent permettre de combattre l'augmentation du coût de la vie, la taxation des denrées vient immédiatement à l'esprit. Ce n'est là, certainement, qu'un remède insuffisant, car le consommateur qui ne veut pas supporter la conséquence résultant d'une insuffisante production des denrées alimentaires, c'est-à-dire réduire sa consommation, provoque lui-même la hausse.

Le gouvernement a si bien compris cet état de choses que, sur la proposition de M. Victor Boret, il vient de prendre une double initiative. La première consiste à supprimer les profits abusifs des intermédiaires. Dans ce but, il a été institué, à la présidence du Conseil, une Commission interministérielle chargée d'étudier les moyens les plus propres à mettre à la disposition des populations, dans les meilleures conditions de prix et de qualité, les denrées nécessaires à leur subsistance, et plus particulièrement les mesures de cet ordre qui pourraient être prises en faveur des personnels des administrations publiques, telles que création de coopératives, de cantines, de réfectoires, etc.

D'autre part, le gouvernement a mis à l'étude une amélioration immédiate du régime des indemnités de cherté de vie accordées aux employés, agents et ouvriers de l'Etat.

Ces deux mesures ne peuvent que donner de bons résultats. Les bénéfices des multiples intermédiaires augmentent très souvent appréciablement le prix de revient de la marchandise chez le commerçant ; nécessairement le public doit payer plus cher les denrées qu'il consomme, ce qui justifie pleinement les indemnités accordées aux employés et aux ouvriers.

Le seul remède, vraiment effectif, réside dans l'obligation qu'aurait toute la population à diminuer ses achats. En août 1914, au moment de l'ouverture des hostilités, il n'est pas douteux que tout le monde se montrait disposé à restreindre ses besoins. Mais les nécessités de l'industrie de guerre et des industries privées, qui traversaient alors une grave crise de main-d'œuvre, amenèrent, dès 1915, les industriels à offrir des salaires élevés aux ouvriers. Le pouvoir d'achat de ces derniers en fut considérablement accru et surtout largement utilisé, alors que les restrictions auraient dû être établies volontairement. La production réduite ne satisfaisait plus les besoins, la loi de l'offre et de la demande entra en jeu et une hausse croissante des prix en résulta.

La réduction de la consommation apparaît donc être le seul moyen d'atténuer l'augmentation du coût de la vie. La baisse tant souhaitée se produirait d'une façon automatique si l'on n'élevait pas les salaires, — chose bien délicate sans doute, — et surtout si la population entière, comprenant le danger qu'amènent des besoins trop grands se rationnait volontairement et ne dépensait pour sa nourriture qu'une partie moindre de ses ressources.

Un bel exemple de restriction volontaire nous est donné par nos alliés d'Amérique. Spontanément, sans contrainte, ils ont institué, chez eux, les jours sans viande et sans froment, dans le but d'apporter aux nations européennes de l'Entente, toute l'aide

désirable au point de vue alimentaire et leur permettre de continuer avec succès. La lutte contre les Empires du centre. Ce que la solidarité a fait aux Etats-Unis, la nécessité ne le fera-t-elle pas chez nous ? Les Américains se privent donc dans l'intérêt commun des Alliés, le peuple français doit consentir à se priver dans le même ordre d'idées, et encore dans son intérêt privé. Il trouvera là le remède à l'augmentation continue du coût de la vie.

M. J.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	12 sept. 1918	19 sept. 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
(en Caisse.....)	3.399.790.644	3.400.311.409
à l'Etranger.....	2.037.108.485	2.037.108.485
Total.....	5.436.899.129	5.437.419.894
Argent.....	319.739.821	319.767.351
	5.756.638.950	5.757.186.945
Avoir en compte à la Trésorerie des Etats-Unis.....		
	1.036.000.000	1.036.000.000
Disponibilités à l'étranger.....	1.648.460.832	1.677.688.816
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	38.490.367	13.984.910
Portefeuille Paris : Effets Paris.....	357.651.804	374.326.551
Effets Etranger.....	16.773.822	11.727.965
Effets du Trésor.....	581.661	3.618.99
Portefeuilles des succursales.....	437.161.707	440.880.772
Effets prorogés : Paris.....	465.481.458	465.906.679
Succursales.....	595.413.621	594.743.439
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....		
Avances sur titres à Paris.....	207.780.399	208.368.87
Avances sur titres dans les succursales.....	611.075.496	615.567.983
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	18.000.000.000	18.000.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....		
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.468.000.000	3.475.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.800.579	90.800.579
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.388.698	42.388.698
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	13.528.721	14.382.505
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	1.331.532.641	1.353.664.633
Total.....	34.466.122.682	34.417.567.094
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves : Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques départementales.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	29.763.683.425	29.788.149.540
Arrerages de valeurs déposées.....	40.902.975	39.197.092
Billets à ordre et récépissés.....	3.057.335	2.731.515
Compte courant du Trésor.....	354.318.296	356.155.605
Comptes courants de Paris.....	1.521.952.946	1.416.204.814
Comptes courants dans les succursales.....	1.568.035.963	1.589.145.594
Dividendes à payer.....	7.262.843	7.076.603
Escompte et intérêts divers.....	52.749.345	59.779.175
Récompte du dernier semestre.....	9.017.455	9.017.455
Divers.....	919.678.205	924.345.807
Total.....	34.466.122.682	34.417.567.094

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	23 sept. 1915	21 sept. 1916	20 sept. 1917	19 sept. 1918
millions					
Circulation.....	6.683,2	13.309,5	16.653,4	20.976,1	29.788,1
Encaisse or.....	4.141,3	4.500,0	4.826,7	5.317,6	5.437,4
argent.....	625,3	366,1	338,9	260,1	319,8
Portefeuille.....	2.444,2	2.244,5	1.762,2	1.737,4	1.898,8
Avances aux partic. à l'Etat.....	743,8	587,3	1.176,2	1.112,3	977,8
à l'Etat.....	200,0	6.800,0	8.760,0	11.550,0	18.200,0
Compt. cour. Trésor partic.....	382,6	118,4	123,2	32,4	356,2
partic.....	947,6	2.587,6	2.180,6	2.732,2	3.005,6
Taux d'escompte.....	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les titres neutres prêtés à l'Etat. — A défaut de restitution des titres prêtés à l'Etat, lors de l'expiration du contrat, l'Etat s'est engagé à les racheter au cours le plus élevé coté pendant le trimestre précédent, sans que ce cours puisse être inférieur à un prix minimum fixé dans le contrat. En représentation de leurs titres, des certificats négociables ont été remis aux prêteurs. Par suite des circonstances, le marché de ces certificats est demeuré assez restreint et beaucoup de leurs porteurs ont exprimé le regret de ne pouvoir les échanger contre des valeurs du Trésor.

M. Klotz, ministre des finances, vient de prendre une décision sauvegardant tout à la fois leurs intérêts et ceux de l'Etat.

Le Journal officiel du 14 septembre publie la liste des titres prêtés dont le rachat amiable est offert aux porteurs, le prix de ce rachat, calculé en fonction des cours actuellement cotés à la Bourse, devant être affecté à la souscription d'obligations décennales de la Défense Nationale, jouissant du privilège d'être admises en libération à tous les emprunts nationaux jusqu'au 1^{er} janvier 1920.

L'échange des certificats contre les obligations de la Défense s'effectuera aux guichets des établissements par l'intermédiaire desquels les prêts ont été reçus. Les conditions offertes restent en vigueur jusqu'au 30 septembre, le ministre se réservant le droit de les modifier pour la période ultérieure ou de mettre fin à l'opération.

Dans l'échange contre des obligations de la Défense, il ne saurait y avoir lieu au paiement d'une soulte par le Trésor. Quand la valeur des titres ne correspondra pas exactement au prix d'un nombre entier d'obligations décennales, l'opération portera sur le nombre entier immédiatement supérieur, et l'appoint sera fourni par le prêteur.

Le recouvrement des impôts. — Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé, pour le mois d'août 1918, à 381.805.000 francs. Ce chiffre est inférieur de 75.198.100 francs aux évaluations établies pour le même mois et de 19.246.500 francs aux recouvrements du mois correspondant de 1917.

Les droits à l'importation des marchandises diverses présentent, par rapport à 1917, une diminution (82.074.000 francs, soit 46,8 %) sensiblement plus accusée qu'au cours des mois précédents (24,1 % en juin et 10,8 % en juillet). Cette situation est due principalement à la raréfaction des commandes de l'Etat à l'étranger, et dans une plus faible mesure, aux prohibitions d'entrée et au manque de tonnage disponible.

Par contre, les droits recouverts par l'administration de l'enregistrement offrent une plus-value de 30.129.000 francs (40 %). Cette plus-value, qui est sensiblement supérieure à celle du mois de juillet (31,7 %), provient pour partie du relèvement du droit proportionnel gradué et de l'application, à partir du 1^{er} août, des nouveaux droits de timbre de dimension ; elle est due également à la progression notable des droits sur les ventes d'immeubles, dont le produit pour août 1918 (15.007.500 francs) est presque le double de celui du même mois de 1917 (8.655.000 francs).

En ce qui concerne la taxe sur les paiements, les causes déjà signalées ont continué de produire leur effet. Les recouvrements du mois d'août accusent cependant, par rapport à ceux du mois de juillet, une augmentation d'environ 15 millions, qui doit d'autant plus appeler l'attention qu'à cette période de l'année correspond toujours un ralentissement dans les transactions.

Les recettes afférentes aux impôts intérieurs de consommation, compte tenu des perceptions effectuées par les douanes en matière de sels, de denrées coloniales et de sucres, s'élèvent au chiffre de 152.948.000 francs, inférieur de 1.098.000 francs

à celui du mois correspondant de 1917. Cette diminution porte surtout sur les alcools et les sucres exotiques.

Quant aux recettes exclusivement encaissées par l'administration des contributions indirectes, elles ont progressé de 27.066.000 francs, soit 22,9 %, malgré les diminutions importantes constatées sur les alcools (— 12.959.000 francs) et sur les tabacs (— 1.043.000 francs). Comme pour le mois de juillet, cet accroissement résulte en grande partie des mesures fiscales édictées par la loi de finances du 29 juin dernier. Les principales augmentations concernant les vins (12.506.000 francs, soit 127,3 %), les licences (742.000 francs, soit 97,2 %), les denrées coloniales et succédanés du café (1.209.000 francs, soit 144,1 %), les chemins de fer (5 millions 579.000 francs, soit 100 %).

Par rapport aux encaissements d'une période normale, les recettes d'août 1918 sont en progression de 88.612.100 francs, soit 30 %.

Les charbonnages français. — Le contrôleur des charbons à Londres a fait la déclaration suivante : « La retraite allemande, même si elle devait libérer tout de suite la région charbonnière du nord de la France, ne pourra faire grand'chose pour soulager les besoins en charbon de nos alliés, pendant plusieurs mois à venir. Certaines galeries dans la région de l'arrière ont été et sont exploitées par les Allemands. D'autres galeries, dont puits et chevalements avaient été détruits, sont inondées. Il est certain que si l'ennemi était forcé d'évacuer la région, il compléterait systématiquement, suivant la méthode des Huns, la destruction à la dynamite des puits et des galeries. La réparation des dégâts exigera une vaste main-d'œuvre et beaucoup de temps. Plus long encore sera le travail des galeries inondées.

« Depuis le début de la guerre, les charbonnages français situés du côté des alliés, parfois à proximité du front, ont continué à être exploités avec une constance héroïque. Le travail d'exploitation a été accompli là par de vieux mineurs qui, au lieu d'être pensionnés comme ils l'auraient été dans le cours ordinaire des choses, ont été parfois, pendant des semaines, exposés aux bombardements intermittents qui ont fait plusieurs victimes et causé des dégâts au matériel roulant et aux appareils de ventilation. Malgré tout, le travail n'a pas été interrompu.

« En supposant donc que l'invasisseur soit repoussé, la situation critique actuelle, pour ce qui concerne le charbon, ne pourrait pas être soulagée par les ressources propres de la France. En conséquence, les efforts de la Grande-Bretagne pour soulager les besoins de notre vaillante alliée ne peuvent subir aucun relâchement. »

GRANDE-BRETAGNE

La crise du charbon. — Pour parer à la rareté du charbon pour l'hiver prochain, le gouvernement anglais a introduit un système de rationnement qui assigne à chaque famille une quantité déterminée de charbon par an, calculée d'après le nombre de pièces occupées.

Le gouvernement a en outre pris l'initiative d'une vaste campagne pour convaincre la population de la nécessité d'économiser le charbon. Des millions de manifestes ont été affichés dans toutes les villes de la Grande-Bretagne. Ces manifestes mettent en relief la situation de la France, et surtout de l'Italie, privée de ressources naturelles en charbon, et la nécessité de faire tous les efforts possibles pour les ravitailler en houille. En vue de cette nécessité, le commissariat des charbons a pris de nouvelles mesures exceptionnelles pour limiter la consommation de la houille en Angleterre. La circulation des trains, qui ne sont pas nécessaires pour la conduite de la guerre, sera fortement réduite dans toutes

les villes ; l'éclairage nocturne sera limité au strict nécessaire ; en outre, on diminuera considérablement l'éclairage et le chauffage des 3.000 gares de chemin de fer de la Grande-Bretagne.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 11 septembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis	88 493.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	70 043.000
		<hr/>
		83 493.000
Département de Banque		
Capital social	44.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	36.127.000
Dépôts divers	138.924.000
Traites à sept jours et diverses	10.000
Solde en excédent	3.521.000
		<hr/>
		493.134.000
Garanties en valeurs d'Etat	64 644.000
Autres garanties	98.393.000
Billets en réserve	29.437.000
Or et argent monnayé en réserve	660.000
		<hr/>
		493.134.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.389	9 967	20 40	6 %
24 juill. 1918	67.138	55 743	171 374	159 383	29 845	17 41	5 %
31 — ..	67 260	6 87	176 230	165 388	28 839	16 36	»
7 août ..	67 952	56 772	172 640	161 049	29 624	17 16	»
14 — ..	68 234	56 691	171 822	159 890	29 993	17 45	»
21 — ..	68 665	56 749	169 694	157 373	30 366	17 89	»
28 — ..	69 545	57 613	171 028	158 707	30 322	17 76	»
4 sept. ..	69 933	56 698	168 737	157 052	29 785	17 65	»
11 — ..	70 703	57 056	175 051	163 037	30 097	17 19	»

Les récoltes anglaises. — Le bureau d'agriculture annonce que la moisson de blé sera excellente en Angleterre et dans le Pays de Galles ; elle s'élèvera probablement à 23 millions de quintaux, c'est-à-dire à 7.500.000 quintaux de plus que l'année dernière. La récolte d'orge s'élèvera, selon les estimations, à 11 millions de quintaux et celle de l'avoine à 5 millions de quintaux, soit 3.500.000 quintaux de plus que l'année dernière.

RUSSIE

L'abolition de la propriété privée. — Suivant la *Pravda*, le Comité exécutif central des Soviets a décidé, le 22 août, de promulguer un décret supprimant, dans toutes les villes, la propriété privée sur les fonds. Dans les villes de plus de 10.000 habitants, le droit à la propriété privée sur tous les bâtiments sera supprimé dès que leur rapport, y compris celui du fonds, dépassera la somme établie par les autorités locales. Les hypothèques au-dessus de 10.000 roubles seront annulées et les anciens propriétaires seront assimilés aux locataires. Le décret n'est pas applicable aux entreprises industrielles.

Selon une nouvelle de l'*Isvestia*, Lénine, au cours d'un discours dans une assemblée de parti, tenue le 23 août, a déclaré que les communistes sont pour la fin de la guerre impérialiste et pour

le combat social. Ils avaient déjà déclaré, au début de la guerre, que la seule issue de la guerre impérialiste était sa transformation en guerre civile. La guerre civile devra encore continuer en Russie pendant de nombreux mois, peut-être même de nombreuses années. Le capitalisme est une chose internationale dont on sera maître, non pas dans un seul pays, mais dans la totalité des pays.

Le combat contre les Tchéco-Slovaques, a-t-il dit, est un combat contre les capitalistes du monde entier. Par une victoire sur les Tchéco-Slovaques les Bolcheviks auraient la possibilité de tenir jusqu'à ce que la révolution mondiale éclate.

Enfin, à la séance plénière du soviet des chemins, récemment tenue à Koursk, une résolution a été présentée en faveur de l'appui à accorder à la puissance des soviets. Le soviet des chemins fera tous ses efforts pour augmenter la capacité de travail et la force du soviétisme et de la révolution sociale, en vue de venir en aide, dans la mesure du possible, aux ouvriers et aux paysans pauvres.

Troubles agraires. — Selon les nouvelles de Petrograd aux journaux allemands, la formation du nouveau parti communiste agraire, qui, disait-on, devait grouper toute la classe paysanne pauvre, vient de provoquer de graves troubles agraires dans le centre de la Russie. Quantité de villages des gouvernements de Toula, de Moscou et du Volga ont été le théâtre de rencontres sanglantes. Certains villages ont été complètement détruits.

Ce mouvement agraire, remarque le *Berliner Lokalanzeiger*, n'est pas provoqué par la propagande du parti socialiste révolutionnaire, qui s'est, en ces derniers mois, efforcé en vain de gagner les paysans à la cause de l'Entente et de les exciter contre les bolcheviks et la paix de Brest-Litovsk. On doit rechercher son origine dans le mécontentement causé par des fautes de politique intérieure des bolcheviks, notamment par la création de soviets de paysans pauvres. La classe paysanne, qui ne comprend pas d'ailleurs les grands propriétaires, exige la suppression de ces soviets et refuse d'obtempérer aux réquisitions de céréales ordonnées par eux.

Le Bilan des pertes russes. — Ce bilan vient d'être établi en un article saisissant par la *Nevaia Jinn*, de Gorky, cité par l'*Europe Nouvelle*.

Bilan des Pertes Russes

Territoire : 707.000 verstes carrées.....	4 %
Population : 46 millions d'hommes.....	26 %
Surface ensemencée : 28 mil. de dessiatines.....	27 %
Récolte : 2.900 millions de pounds.....	37 %
Chemins de fer : 17.500 verstes.....	26 %
Production industrielle : 925 mil. de roubles.....	33 %
Moteurs mécaniques : 575.000 chev-vapeur..	39 %
Houille : 1.500 millions de pounds.....	75 %
Fonte : 190 millions de pounds.....	73 %

Il faut encore remarquer que ces chiffres effrayants ne tiennent pas compte du traité annexe de Brest-Litovsk qui augmente encore l'étendue du désastre.

ETATS-UNIS

Perspectives financières d'après-guerre. — Dans les milieux financiers et gouvernementaux américains, on recherche de quelle façon les Alliés pourront rembourser les sommes énormes qu'ils auront reçues des Etats-Unis pendant la guerre. On calcule que l'intérêt de cette dette atteint déjà environ 500 millions de dollars par an. Or, d'une part, les Alliés ont déjà vendu à peu près la totalité de titres américains qu'ils possédaient ; d'autre part, il ne peut s'agir pour eux d'envoyer de l'or, d'ailleurs leurs provisions d'or seraient insuffisantes ; enfin leurs

exportations ne seront pas assez importantes pour faire face à ces paiements. C'est pourquoi on envisage que la seule solution sera que les Etats-Unis viennent en France, en Italie, etc., apporter leur concours financier le plus large à la restauration et réorganisation de ces pays ; ces investissements de fonds serviraient de contre-partie aux dettes des Alliés, qui, de cette façon, s'amortiraient sans difficulté.

Aux Etats-Unis, on considère généralement que le plan proposé par M. Lubin, délégué des Etats-Unis à Rome, en vue de la réorganisation des finances des pays alliés après la guerre, contient les bases d'une entente économique qui renforcerait la sécurité de la paix dans l'avenir.

M. Lubin dit que, lorsque le commerce international reprendra son cours normal, les importations et certaines charges devant se payer en or, il s'ensuivra une crise de papier-monnaie dans tous les pays. En Amérique, le « Federal Reserve Act » a fait face avec succès à une situation analogue. Aussi il propose la création d'un *International Reserve Board* qui serait une espèce d'organe de compensation international ; il régulariserait le mouvement de l'or entre les nations, fixerait les taux de l'intérêt et des charges. Cette nouvelle situation pourrait justifier également la création d'une monnaie internationale qui aurait cours légal pour tous les paiements en or, et serait garantie par tous les pays alliés.

Les emprunts russes aux Etats-Unis. — Deux séries de bons russes sont cotées, sur le marché non-officiel de New-York : des bons 5 1/2 %, émis en 1916 à 94 3/4, pour un montant de 25 millions, et à échoir en 1921 ; et des bons 6 1/2 % émis en 1917 à 98, pour un montant de 50 millions, et à échoir en 1919. Ces titres sont cotés chacun aux environs de 55.

La National City Bank a payé les coupons du premier semestre de l'année courante sur ces deux emprunts. Cette mesure a agréablement surpris les porteurs, qui ne s'y attendaient guère. On estime que ce paiement a pu être fait parce que le gouvernement des Etats-Unis a autorisé de faire les prélèvements nécessaires sur les sommes (environ 138 millions de dollars) que la Russie avait encore à son crédit en Amérique lorsque les avances du gouvernement américain au gouvernement russe furent arrêtées.

L'électrification des chemins de fer américains.

— M. Mac Adoo qui a pris, pour le compte du gouvernement, le contrôle général des chemins de fer, fait une forte campagne en vue de l'électrification de toutes les lignes des Etats-Unis après la guerre. Les ingénieurs, en général, ne se montrent pas favorables à ce projet ; ils disent qu'il faudra faire une sélection et que plusieurs chemins de fer ne retireraient aucun bénéfice de l'électrification. Cependant M. Mac Adoo fait observer que le pays contient d'immenses ressources de force hydro-électrique non employée et cite le cas du « Chicago, Milwaukee and Saint-Paul », dont l'électrification a eu pour résultat une diminution de 40 % dans les frais d'exploitation, une plus grande vitesse et une plus grande force de traction.

En tout cas, de grands travaux seront entrepris quand la paix sera venue et les Sociétés d'électricité, qui ont fait leurs preuves dans les équipements d'installations antérieures comme la General Electric Co et la Westinghouse Co en retireront de très gros bénéfices.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 septembre 1918

accuse, sur celui du 31 août 1918, les variations suivantes :

	31 août 1918	7 sept. 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.348	2.348	"
— argent	119	119	"
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	2.172	2.229	+ 57
Portefeuille d'es- compte.....	17.674	16.999	- 675
Avances.....	7	7	"
Portefeuille titres....	132	126	- 6
Circulation.....	13.639	13.805	+ 166
Dépôts.....	9.432	8.703	- 729

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Por- te- feuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Ar- gent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 % (3 août)
15 juillet.	2.347	121	1.768	12.471	7.911	15.216	9	5
23 — ...	2.347	121	1.744	12.384	7.752	14.943	6	"
31 — ...	2.347	120	1.851	12.705	8.505	15.989	8	"
7 août...	2.348	120	1.874	12.786	8.333	15.850	9	"
15 — ...	2.348	120	1.928	12.934	8.124	15.968	12	"
23 — ...	2.348	120	1.991	13.111	8.155	15.959	6	"
31 — ...	2.348	119	2.172	13.639	9.432	17.674	7	"
7 sept. ...	2.348	119	2.229	13.805	8.703	16.999	7	"

En outre, au 7 septembre 1918, il y avait en circulation dans le public 8.281 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 346 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le commerce maritime allemand. — L'Allemagne semble inquiète au sujet de son commerce maritime après la guerre. En ce qui concerne le tonnage de la marine marchande, le gouvernement, bien qu'envisageant le maintien du *statu quo ante*, considère néanmoins que ce tonnage ne suffira pas aux besoins des importations après la guerre et a pris diverses mesures en vue de remédier à cette situation : un crédit de 1.200 à 2.000 millions de mk a été ouvert en faveur des Compagnies de navigation pour les compenser des pertes de guerre, toutes transactions avec des étrangers concernant la propriété ou la nationalité des bateaux allemands ont été interdites ; le transport des marchandises entre ports étrangers a été prohibé ; les contrats de frets postérieurs au 1^{er} décembre 1916 deviendront caducs à la déclaration de la paix ; pendant une certaine période après la guerre les contrats de frets ne pourront être conclus qu'avec l'agrément du gouvernement.

L'après-guerre et le commerce extérieur. — La semaine dernière, nous signalions, d'après un organe suisse, la *Neue Zürcher Zeitung*, l'activité en vue de l'après-guerre des organisations économiques allemandes. S'ils s'occupent de demain, nos ennemis ne négligent pas le présent. La *Gazette de Francfort* annonçait, le 21 juillet dernier, la création imminente dans les pays balkaniques, en vue de développer les relations commerciales avec l'Allemagne, de Chambres de commerce allemandes. Une de ces Chambres sera établie à Sofia. Le « Comptoir économique allemand » fonctionnant déjà à Bucarest sera transformé en Chambre de

commerce pour la Roumanie. Deux Chambres seront créées en Turquie : l'une, à Constantinople, exercera principalement son activité dans la Turquie d'Europe ; l'autre — dont le siège n'est pas encore désigné — s'efforcera de favoriser le développement du commerce allemand avec le Caucase et la Perse.

En outre, la Chambre de commerce de Hambourg vient d'envoyer une commission, composée de quatre de ses membres et de son secrétaire, en Lithuanie, en Courlande, en Livonie et en Esthonie, en vue de resserrer les relations commerciales avec les pays de la Baltique et d'étudier leur situation économique.

Le voyage doit s'effectuer avec l'approbation et sous la conduite des autorités militaires et civiles les plus hautes ; à en juger par leurs communications à la Chambre de commerce de Hambourg, les Comités d'échange de Riga, de Reval et de Libau réservent le meilleur accueil à la mission.

AUTRICHE-HONGRIE

Finances autrichiennes. — Au cours de la dernière séance de la Commission des finances de la Chambre des députés autrichienne, le président du Conseil a déclaré que son but immédiat est de faire disparaître, par la voie de la législation, au moins le déficit courant de 19 milliards. D'autres impôts seront nécessaires, outre les dépôts actuellement en discussion. Si on manifeste une tendance à créer des impôts dont le rendement dépasserait le montant nécessaire pour couvrir le déficit courant, le gouvernement ne s'y opposerait pas. Il n'est guère possible de créer un grand projet financier avant la fin de la guerre, il faut en finir avec le système du papier.

Au cours des débats, le ministre des Finances a déclaré que les projets actuellement en discussion sont insuffisants pour couvrir le déficit courant et il se prononce contre l'ajournement de l'examen de tout projet.

D'après une correspondance de Vienne à la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, le problème qui s'impose avant tout à l'attention du gouvernement et du Reichsrath, est celui de la réorganisation financière de l'Autriche.

De l'avis général, la dépréciation de l'argent, provenant de la mauvaise administration de l'Etat, doit inévitablement conduire à une catastrophe.

Une augmentation de prix de tous les objets de nécessité première est certaine, si l'on ne réussit pas au plus vite à équilibrer les recettes de l'Etat et ses dépenses qui tendent vers l'in vraisemblable.

La dépréciation du papier est telle qu'un homme d'affaires offrir, selon le *Cech*, à une banque de Brünn, 120 couronnes de billets pour une pièce d'or de 10 couronnes.

Les émissions en Autriche-Hongrie. — Le gouvernement hongrois publie un décret limitant les opérations d'augmentations de capital par les sociétés anonymes (y compris les banques), la distribution d'actions gratuites et la capitalisation de réserves de tous genres. Le gouvernement motive son décret par la nécessité de réserver les fonds disponibles aux besoins de l'Etat. L'Autriche a suivi l'exemple de la Hongrie et également interdit aux Sociétés de procéder à des augmentations de capital sauf par autorisation spéciale du gouvernement.

Les négociations austro-allemandes. — L'*Az Est* de Budapest, fournit les renseignements suivants au sujet des négociations économiques engagées entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ;

Trois systèmes sont en présence : le premier préconise une union douanière ; le deuxième un régime de tarif préférentiel ; le troisième la conclusion d'un simple traité de commerce. La majorité s'est

prononcée en faveur du régime préférentiel avec la conclusion d'un accord qui assurerait aux parties contractantes le traitement de la nation la plus favorisée.

Les puissances qui adhèreraient plus tard à cet accord pourraient bénéficier de ce traitement.

C'est ce système qui l'a emporté et c'est sur cette base que seront établis les rapports économiques de l'Autriche-Hongrie avec l'Allemagne.

TURQUIE

L'Emprunt turc en Allemagne et la situation en Turquie. — Le 30 août, nous annoncions que le 23 août avait été signé à Berlin un nouvel accord financier germano-turc ; toutefois, on n'en connaissait pas les modalités. A ce sujet, le ministre turc des Finances, Djavid bey, vient de déclarer que le résultat de ses négociations avec le gouvernement allemand était un nouvel emprunt de 45 millions de livres turques aux conditions stipulées aux emprunts antérieurs ; c'est-à-dire que le gouvernement met à la disposition de la Turquie des bons du Trésor qui serviront de couverture pour une émission de papier-monnaie. Le gouvernement allemand s'est en outre engagé à payer, les premiers onze ans après la conclusion de la paix, les bons du Trésor en or au cours actuel.

D'autre part, dans un discours qu'il a prononcé devant le Parlement ottoman, Djavid bey a fait un sombre tableau de la situation du pays. Malgré les avantages offerts aux souscriptions du dernier emprunt intérieur, le gouvernement n'a recueilli que 14 millions de livres turques, alors qu'il en demandait 32 millions.

Puis il a ajouté : « A Berlin, la hausse du prix des denrées de première nécessité atteint, en moyenne, 124 %, à Vienne 178 % et à Constantinople 1.970 %. A la lumière de cette déclaration officielle, il n'est pas surprenant d'entendre des neutres qui ont travaillé en Turquie conjecturer qu'un quart de la population de l'Empire a déjà péri, tant tués à la guerre ou massacrés, que morts d'inanition ou de maladies. »

SUISSE

Les emprunts de mobilisation. — Depuis le début de la guerre, la Confédération a émis les emprunts suivants :

	Taux 0/0	Cours d'émission	Montant (millions de francs)
Août 1914, 1 ^{er} emprunt.....	5	99	30
Novembre 1914, 2 ^e emprunt....	5	100	50
Mars 1915, emprunt émis en Amérique.....	5	100	75
Juin 1915, 3 ^e emprunt.....	4,5	96,5	100
Février 1916, 4 ^e emprunt.....	4,5	97,5	100
Juin 1916, 5 ^e emprunt.....	4,5	97	100
Janvier 1917, 6 ^e emprunt.....	4,5	96	100
Juin 1917, 7 ^e emprunt.....	4,5	96	100
Janvier 1918, 8 ^e emprunt.....	5	100	150

A cette liste va s'ajouter le 9^e emprunt de mobilisation de 100 millions, récemment émis.

D'après le 10^e rapport de neutralité du 24 mai 1918, le montant total de la dette de mobilisation, fixe et flottante, s'élevait à fin mars 1918 à 1.061 millions 450.000 francs. Il faut ajouter à cette somme les 100 millions du dernier emprunt.

« Avouons, commente la *Gazette de Lausanne*, que voilà des chiffres impressionnants pour un petit pays comme la Suisse et qui témoignent de notre volonté de ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir notre neutralité et notre indépendance. »

Dénouement des traités de commerce franco-suisse. — Le 11 septembre le gouvernement français a dénoncé la convention de commerce franco-suisse

du 20 octobre 1906 et les traités d'établissement du 20 février 1882. Les modalités concernant la prorogation provisoire de ces traités sont à l'étude.

Dès le mois de juin 1916, la conférence économique de Paris a enregistré la volonté des puissances de l'Entente de refuser à l'ennemi les bénéfices de la nation la plus favorisée pendant les années qui suivront la conclusion de la paix. Il s'agissait de nous armer en vue de la guerre économique qui suivra la guerre des armes.

En conséquence de ce principe et pour en faciliter l'application, le gouvernement français, dans une circulaire d'avril 1918, a proposé de faire table rase et de dénoncer tous les traités de commerce déjà existants où se trouve la clause de la nation la plus favorisée. C'est par une application de cette politique que sont aujourd'hui résiliées les conventions franco-suisse.

Revue Commerciale

Les récoltes de céréales aux Etats-Unis. — Suivant le rapport du département américain de l'Agriculture, la récolte de blé aux Etats-Unis, cette année, dépassera celle de 1917 de près de 250 millions de bushels (67 millions et demi de quintaux).

Depuis le dernier rapport qui a été publié, la récolte du blé de printemps s'est encore accrue de 25 millions de bushels (6.750.000 quintaux), portant la récolte en perspective à 443 millions de bushels (120 millions de quintaux), soit avec la récolte du blé d'hiver, à un total de 899 millions de bushels (243 millions de quintaux) en excédent d'environ 90 millions de bushels (25 millions de quintaux) sur la moyenne des cinq années entre 1912 et 1916.

Le rapport ajoute que la récolte du blé dans l'Amérique du Nord est si abondante que non seulement tous les besoins de l'exportation pourront être satisfaits, mais encore elle permettra de constituer une réserve appréciable dans le pays.

Quant au maïs, le département de l'Agriculture prévoit une récolte de 2.672.000.000 de bushels (668 millions de quintaux) en diminution d'environ 500.000 bushels (125.000 quintaux) sur l'an dernier. Par contre, la qualité est excellente et, en fin de compte, le marché pourra être approvisionné de 250.000.000 de bushels (61.250.000 quintaux) de plus qu'en 1917.

En outre, le ministère de l'Agriculture américain annonce que 50.000 à 60.000 ouvriers non spécialisés ont été recrutés dans les Etats où il y avait un surplus de travailleurs non utilisés pour le travail de guerre et envoyés dans d'autres Etats où le gouvernement réclamait de la main-d'œuvre agricole supplémentaire. Plusieurs centaines d'ouvriers des îles Bahama ont été envoyés aux Etats-Unis. Ils travailleront à la construction du port terminus du sud destiné à l'armée et à la marine. Plusieurs milliers d'ouvriers de Porto-Rico ont été aussi envoyés aux Etats-Unis ainsi que les ouvriers mexicains qui tous doivent travailler dans des usines de guerre.

Sucres. — D'après les estimations de MM. Willett et Gray, voici quelle serait la production mondiale du sucre pour la campagne 1917-1918 comparativement à celle des deux années précédentes :

	Production mondiale du sucre		
	1915-16	1916-17	1917-18
Sucre de canne :			
	(En tonnes)		
Amérique.....	5.887.841	5.595.316	5.851.306
Asie.....	4.569.952	4.962.855	5.693.314
Australie et Polynésie.....	249.681	292.831	440.887
Afrique.....	511.822	522.647	539.000
Espagne.....	4.227	4.593	6.000

	1915-16	1916-17	1917-18
<i>Sucre de betterave :</i>		(En tonnes)	
Europe.....	5.077.760	4.856.337	3.483.085
Etats-Unis.....	779.756	734.577	682.867
Canada.....	17.641	12.500	11.250
Production totale.....	<u>16.548.680</u>	<u>16.981.596</u>	<u>16.707.709</u>
Sucre de canne.....	10.673.523	11.378.182	12.530.507
Sucre de betterave.....	5.875.157	5.603.414	4.177.202

La production mondiale du sucre pour la campagne 1917-1918 fait ressortir une moins-value de 273.887 tonnes comparée au chiffre de l'année précédente, mais cependant est encore supérieure de 199.029 tonnes à celle de 1915-1916.

Cette diminution de la production est en grande partie imputable au résultat du sucre de betterave en Europe, inférieur de 1.373.252 tonnes à celui de 1916-1917 et de 1.594.675 tonnes à celui de 1915-1916. Le sucre de canne produit, en effet, est en augmentation de 1.152.325 tonnes par rapport au chiffre de 1916-1917 et de 1.856.984 tonnes par rapport à celui de 1915-1916.

En ce qui concerne cette deuxième catégorie de sucre, les plus-values les plus importantes sont enregistrées de 1917-1918 à 1916-1917 en Amérique, à Cuba pour 326.280 tonnes et au Brésil pour 75.000 tonnes ; en Asie, aux Indes anglaises pour 500.000 tonnes, à Java pour près de 200.000 tonnes et aux Philippines pour 70.595 tonnes, et enfin en Australie pour 148.056 tonnes.

D'autre part, d'après les mêmes statisticiens, la production européenne du sucre de betterave se répartit comme suit dans les grands pays producteurs comparativement à celle de 1916-1917 :

	1916-17	1917-18
	(En tonnes)	
Allemagne.....	1.450.000	1.200.000
Autriche-Hongrie.....	940.000	600.000
France.....	184.191	199.835
Belgique.....	135.031	130.000
Hollande.....	269.180	199.295
Russie.....	1.315.595	700.000
Suède.....	150.000	100.000
Danemark.....	112.800	115.000
Italie.....	140.000	100.000
Espagne.....	125.540	134.955
Suisse.....	4.000	4.000
Roumanie.....	15.000	"
Bulgarie.....	15.000	"
Ensemble.....	<u>4.856.337</u>	<u>3.483.085</u>

Il appert du tableau précédent que la moins-value est presque générale et particulièrement appréciable en Allemagne, 250.000 tonnes ; en Autriche, 340.000 tonnes, et surtout en Russie, 615.595 tonnes. Au contraire, en France, au Danemark et en Espagne, on note une légère augmentation ; mais pour la France les chiffres sont encore de beaucoup inférieurs à ceux d'avant-guerre par suite de l'occupation par l'ennemi de l'importante région industrielle du Nord et des vastes territoires autrefois cultivés en betterave.

En résumé, suivant les estimations de MM. Willet et Gray, il faut s'attendre encore cette année à une crise sucrière. La nécessité de la taxation de la consommation s'affirme dans nombre de pays comme une nécessité impérieuse.

PETITES NOUVELLES

♦♦ Au sujet de la protection de nos forêts, le ministère de l'Agriculture nous communique la note suivante :

Les exploitations de bois nécessaires à la défense nationale et aux armées alliées prenant une impor-

tance croissante, M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a soumis à la signature du Président de la République un décret publié au *Journal officiel* du 15 septembre, chargeant M. Compère-Morel, député, commissaire à l'Agriculture, de suivre l'exécution du programme relatif à ces exploitations, non seulement dans les forêts domaniales et communales, mais encore dans les forêts particulières, et de prendre, le cas échéant, les mesures nouvelles qui seraient nécessaires pour sauvegarder l'avenir de nos forêts.

♦♦ L'action du *Crédit Foncier* est sans notables variations à 765 francs.

Les obligations foncières et communales sont toujours fermes. L'échéance du 1^{er} octobre comprend le paiement du coupon des foncières 1885, des communales 1891 et des obligations de l'emprunt de 1917 et le remboursement des 1.374 foncières 1885 amorties au tirage du 5 du mois dernier.

♦♦ Le Conseil d'administration de la *Compagnie des chemins de fer du Nord* vient de nommer administrateurs M. Eugène Motte, de Roubaix, et M. Reumaux, directeur général de la Compagnie des Mines de Lens, en remplacement de M. François Rousset et de M. Albert Motte, décédés.

Marché Financier

Paris, le 19 septembre 1918.

La Bourse a accueilli des plus favorablement le projet d'emprunt de M. Klotz, dont la discussion se poursuit au moment même où nous écrivons ces lignes.

Naturellement, on réalise, et la Bourse en subit le contre-coup ; cependant les ventes sont facilement absorbées et les dispositions d'ensemble bonnes. Progrès des rentes russes. Fermeté des valeurs de transport maritime.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 63,45 ; 5 %, 88,15 ; 4 %, 71,65 ; Banque de France, 5.180 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.150 ; Crédit Foncier, 765 ; Compagnie Algérienne, 1.445 ; Crédit Lyonnais, 1.222 ; Actions Est, 840 ; P.-L.-M., 1.000 ; Orléans, 1.184 ; Midi, 995 ; Nord, 1.410 ; Ouest, 760 ; Métropolitain, 428 ; Nord-Sud, 131 ; Omnibus, 412 ; Voitures à Paris, 415 ; Suez, 5.350 ; Thomson-Houston, 730 ; Boléo, 485 ; Penarroya, 1.399 ; Extérieure, 113,10 ; Russe 5 % 1906, 63,50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 65,25 ; Andalous, 391 ; Saragosse, 423 ; Rio-Tinto, 1.925 ; Briansk, 202 ; Prowodnik, 199 ; Naphte, 299 ; Tréfileries du Havre, 265 ; Montbard-Aulnoye, 535 ; Etablissements Bergougnan, 1.610.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 578 ; Maltzof, 395 ; Platine, 438 ; Cape Copper, 110,50 ; De Beers ordinaire, 381 ; Mount Elliott, 111,50 ; Spassky, 42,75 ; Bakou, 1.150 ; Utah, 632 ; Spies, 14 ; Chartered, 26 ; East Rand, 10,50 ; Rand Mines, 89 ; Modderfontein, B, 240 ; Malacca ordinaire, 124 ; Financière des Caoutchoucs, 245.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 58 3/4 ; Emprunt 3 1/2, 88 11/16 ; Emprunt français, 81 13/16 ; South Eastern, 37 13/16 ; Ontario, 25 ; United Steel com, 121 ./.; Canadian Pacific, 173 ./.; Rand Mines, 2 31/32 ; De Beers, 13 1/2 ; Rio Tinto, 70 1/4.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 85 1/2 ; Calumét, 460 ; Canadian Pacific, 162 1/8 ; General Electric, 146 ./.; Louisville Nash, 113 ./.; Southern Pacific, 85 1/2 ; United Steel com, 109 1/4 ; Union Pacific, 124 ./.; Argent en barres, 101 1/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.